



Le 17 mars, journée unitaire et interprofessionnelle de mobilisation pour l'augmentation des salaires

Toutes et tous en grève et dans les manifestations

Le SNPES-PJJ/FSU appelle les personnels de la PJJ à se mobiliser le 17 mars, dans le cadre de l'appel intersyndical (FSU, CGT, Solidaires, UNSA) et de plusieurs organisations de jeunesse (FIDL, MNL, UNEF et VL).

Pourquoi la mobilisation à la PJJ est aujourd'hui essentielle ?

- Hausse sans précédent du coût de la vie qui a des conséquences lourdes pour les personnels mais aussi pour les familles et les jeunes que nous accompagnons et qui subissent de plein fouet cette crise.
- Hausse du prix du carburant qui a des conséquences majeures pour tous.tes les travailleurs.ses et pour les sans emploi.
- Perte de notre pouvoir d'achat de plus 20,79 % depuis l'an 2000, qui s'est amplifiée avec le gel du point d'indice depuis 2010.
- Généralisation des primes et des indemnités (IFSE) aux dépens d'une politique salariale ambitieuse et équitable,
- Refus de la DPJJ de verser la NBI à tous les personnels de manière égalitaire.



Une mobilisation conséquente le 17 mars permettra de faire valoir nos revendications salariales et la reconnaissance de nos missions et nos métiers, cela passe par :

- La mise en œuvre du Ségur de la Santé pour tous les personnels de la PJJ, en attribuant les 183 Euros de traitement complémentaire indiciaire (Titulaires et non titulaires et toutes les catégories A, B et C),
- L'intégration de l'ensemble de la filière sociale et éducative (Educateur.trice.s, ASS, CSE, CADEC et Directeur.trice.s de service) dans les nouvelles grilles de la filière paramédicale (Infirmièr.e.s et cadres de santé),
- L'intégration des psychologues et des PT dans les grilles du A Type en trois grades, pour s'aligner sur ce qui existe déjà à l'Éducation Nationale.
- La reconnaissance statutaire et indiciaire de la filière technique et administrative notamment en prenant en compte la question du glissement des tâches et l'évolution des métiers,
- La rémunération de tous.tes les contractuel.les sur l'indice de base des corps pour qu'enfin ces collègues soient payé.es pour leur travail.

Une seule solution pour que cela change : mobilisons-nous et faisons la grève le 17 mars et dans la rue pour faire valoir nos revendications.

Paris, le 14 mars 2022